**Trois lettres de dom Augustin de Lestrange**

**à l’abbé Antoine-Sylvestre Receveur**

La Sainte Volonté de Dieu 11 septembre 1794

Monsieur,

L’on m’a parlé d’une troupe de braves francs-comtois qui en sont allés avec un prêtre comme formant une petite paroisse pour s’établir en quelque pays je ne sais pas si c’est en Hongrie ou en Russie, je serais bien aise que vous m’apprissiez ce que vous scavez.

Donnez-moi aussi des nouvelles de votre vénérable frère Jean-Baptiste si vous en avez. Est-il revenu de son voyage de la frontière, a-t-il été heureux pour sa pêche dans le Doubs ou plutôt sur le Doubs2.

Je crois qu’on ne vous a pas encore payé la façon de vos chaises. Le porteur de la présente est chargé de le faire. Où en sont vos affaires pour votre petite communauté au Vaigre ? Manque-t-elle de quelque chose de nécessaire ? J’espère que vous ne me le cacherez pas. Je sais bien que je ne puis pas vous être désormais d’une grande utilité parce que nous venons de faire de grandes pertes dans la prise du Brabant et pour bien longtemps, mais enfin, dans un cas pressant, on fait un effort surtout pour aider d’aussi saintes gens que les vôtres.

Je me recommande instamment à vos prières et bonnes oeuvres. Ainsi qu’à celles de tous les vôtres et j’ai l’honneur d’être avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Fr. Augustin, supérieur très indigne,

À M. l’abbé Receveur, très digne supérieur des Solitaires du Vaigre, près de Pont-la-Ville, au Vaigre.

 (26 octobre 1794)

Monsieur,

Vous avez raison de croire que je prends un vif intérêt à ce qui vous regarde vous et votre établissement, quoi que vous n’en aiyez aucune de m’en remercier, puisque je ne fais en cela que céder au sentiment que la religion m’inspire et dont elle me fait un devoir qui est d’aimer la vertu partout où elle se rencontre.

Je suis fâché que le fr. Jean-Baptiste n’aye pas mieux réussi mais il ne faut pas qu’il se décourage, la miséricorde de Dieu a ses moments et ce qu’elle ne donne pas dans un temps, elle le donne dans un autre. Dites-lui que quand il ira sur la frontière il peut encore me ramener des petits enfants, pourvu qu’ils ne soient pas trop grands et que ce soient des enfants exposés à se perdre, mais qui promettent, en un mot qu’ils soient comme le premier, je lui rendrai de bon coeur, alors tout sera déboursé. Je connais bien M. de Grivel et M. l’abbé de Broglie4, je sais qu’ils aiment Dieu de tout leur coeur et par conséquent ils sont capables de tout. J’attends l’étoffe que vous m’avez promise et je vous paierai en même temps les chaises que je vous dois.

Je me recommande instamment à vos prières, ainsi qu’à celles de vos pieux solitaires et ai l’honneur d’être avec le plus profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

fr. Augustin, supérieur très indigne, ce 26 oct. 1794

À M. l’abbé Receveur, supérieur des Solitaires du Vaigre, près de Pont-la-Ville, au Vaigre

La Volonté de Dieu (1795)

Monsieur et très saint prêtre du Seigneur,

Je savais déjà vos malheurs et je désirerais bien pouvoir vous être utile en ce pays ; mais je ne suis ici qu’en passant, Mr. de Bouzonville4 peut beaucoup mieux que moi vous être utile puisqu’il sera ici à demeure ; outre cela, il reste à savoir s’il est utile pour vous de venir dans un pays tel que celui-ci, vos gens ne sont guère en l’état d’apprendre une langue et que feront-ils ? s’ils ne savent pas le langage du paÿs. Il y a bien encore d’autres choses à considérer mais M. de Bouzonville ne manquera pas de les mettre sous vos yeux.

Je vous avais prié de me faire faire une provision de vos étoffes pour habiller nos petits-enfants : pouvez-vous nous en procurer ? J’avais donné commission qu’on achetât de la toile et qu’on vous la remît pour leur faire des chemises ; l’avez-vous fait ? et les avez-vous fait remettre à la Valsainte ?

Je prends toute la part possible à votre situation ; quant à ce qui nous regarde, Dieu en disposera comme il lui plaira. Quoiqu’il en soit, si vous trouvez le moyen de retirer des enfants de France et que vous soyez embarrassé qu’en faire, je les prendrai toujours pourvu qu’ils soient petits et tels que je vous ai dit, c’est-à-dire capables de devenir de bons sujets.

Je me recommande à vos prières et à celles de tous vos coopérateurs de vos pieux solitaires et de vos saintes filles et j’ai l’honneur d’être avec un très profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur,

Fr. Augustin, abbé quoique indigne de la maison de Dieu de la Valsainte de Notre-Dame de la Trappe

La demoiselle que je voulais placer chez vous désirait être cloîtrée, ainsi votre établissement ne lui aurait point convenu. Peut-être Dieu la réserve-t-il à être la première pierre d’un établissement que je cherche à former qui est un monastère de filles où l’on observe la règle de la Trappe. Si vous connaissiez quelque bon sujet qui peut nous convenir, vous pouvez les engager à m’écrire. Je suis encore à Turin, mais comme j’en partirai dans quelques jours et que je m’arrêterai en Valais, vous n’avez qu’à m’adresser votre réponse à Martigny à l’hospice de Messieurs de St Bernard en Valais.

Adresse : à M. l’abbé Receveur à Guningen près d’Augsbourg chez les solitaires français.

III - Les saints Fondateurs de Cîteaux1

1 - **Saint Robert de Molesme** naquit dans la région de Troyes vers 1025. Il mourut à Molesme le 21 mars 1110. D’abord bénédictin, il quitta son abbaye trop relâchée pour devenir ermite et, en 1075, avec quelques-uns de ses frères, il fonda un monastère dans la forêt de Molesme, au diocèse de Langres, sous la règle de saint Benoît et les coutumes clunisiennes. L’abondance de biens temporels fit rapidement baisser la ferveur monastique. N’arrivant pas à réformer les moines de Molesme plus que les précédents, Robert les quitta avec une vingtaine de moines qui aspiraient à plus de ferveur. Parmi eux, figuraient Albéric, prieur, et Etienne Harding, sous-prieur. En 1098, le groupe se retira dans la forêt de Cîteaux et fonda l’abbaye qui donna naissance à l’Ordre cistercien. Premier abbé de Cîteaux en 1098, Robert dut revenir ensuite à Molesme à la suggestion du pape. Il y mourut. Comme ses successeurs, il pratiqua intensément la dévotion mariale. Robert fut le responsable de la formation de Cîteaux. Après lui, Albéric et Etienne allaient organiser l’Ordre : Albéric (ou Aubry) donna les premiers statuts, Etienne continua l’oeuvre du précédent et constitua l’Ordre cistercien avec la législation indispensable à sa saine organisation et à sa pérennité.

2 - **Saint Albéric** ou **Aubry** : il mourut en 1109. Après le départ de Robert de Molesme, Albéric fut élu deuxième abbé de Cîteaux. Le Petit Exorde voit en lui un homme de science étendue et de vertu éprouvée, mû par l’idéal de conduire ses frères à la sainteté par la pratique de la Règle. Son premier acte fut de mettre Cîteaux sous la protection du Saint-Siège dont il obtint le Privilegium romanum, qui interdit à toute personne ecclésiastique ou séculière d’intervenir dans le mode de vie des moines cisterciens. C’est le privilège de l’exemption. A partir de là, Albéric rédigea avec sa communauté les premiers statuts de l’Ordre, qui se voulaient une application littérale de la règle de saint Benoît, en insistant sur le travail manuel, source unique de revenus pour le monastère2 et excluant d’avance les interprétations ou les modifications arbitraires. Cela se traduisit par une réelle austérité et par la règlementation de l’office divin. A titre d’exemple, chez les moines clunisiens, le seul office de Prime était plus long à lui seul que tout l’office cistercien, moins la Messe et les Vêpres. Afin d’éviter la fatigue et le dégoût, les trois occupations de la journée du moine : prière, lecture, travail, se succédèrent désormais à Cîteaux dans une mesure idéale qui permet à toutes les facultés de l’homme de se développer normalement. Dans ces conditions, l’âme, soulagée des prières vocales continuelles, se donne plus à la prière mentale, l’esprit s’alimente à la lectio divina, le corps s’exerce au travail manuel. Albéric ou Aubry, qui paraît avoir été un homme réservé, eut le mérite de tenir dans une période difficile et de protéger l’Ordre naissant contre les intrusions qui lui étaient étrangères. Son successeur, saint Etienne Harding, en favorisa l’expansion.

3 - **Saint Etienne Harding** : né en Angleterre vers 1065, mort à Cîteaux le 28 mars 1134. D’abord bénédictin en Angleterre, dans le Dorset, il entra à l’abbaye de Molesme, au diocèse de Langres, en revenant d’un pèlerinage à Rome, puis il suivit Robert à Cîteaux, dont il fut troisième abbé, en 1109, à la mort d’Albéric. D’après le Grand Exorde de Cîteaux, il fut le premier d’entre les premiers à faire aboutir l’idée cistercienne, à savoir l’exacte observation de la Règle de saint Benoît, fût-ce aux dépens des coutumes établies. Entre 1108 et 1112, il compléta les statuts de l’Ordre élaborés par saint Albéric dans le sens d’une plus stricte clôture, du dépouillement liturgique par esprit de pauvreté et d’une prière plus spirituelle. Il mena à bien, avec le concours de Juifs, une révision de la Bible d’après l’hébreu, pour être plus près du texte original, envoya des moines à Milan afin de copier l’hymnaire ambrosien et aurait fait transcrire et mettre en usage l’antiphonaire de Metz, réputé le plus fidèle à l’antique grégorien romain. Après l’arrivée en 1112 de Bernard de Fontaines et de ses compagnons, Etienne Harding fut en mesure de fonder un premier monastère à La Ferté, près de Châlons-sur-Marne. En douze ans, huit maisons naquirent, les nouveaux abbés se réunissant régulièrement à Cîteaux autour d’Etienne : ce fut l’origine des chapitres généraux. Enfin, pour établir les liens de charité et de juridiction entre les abbayes, en 1118 sans doute, il rédigea la Charte de Charité, qui fut présentée au chapitre général en 1119 et approuvée par le pape Callixte II le 23 décembre de la même année. Etienne Harding créa d’autres abbayes en France et en Italie puis, en 1125, un essaim de religieuses venu de Jully-les-Nonnains adopta les Us de Cîteaux sur son conseil. L’Ordre comptait 70 abbayes quand, le 14 septembre 1133, il démissionna à cause de l’âge et de la cécité.

4 - **Saint Bernard de Clairvaux** naquit en 1090 à Fontaine-lez-Dijon, d’où son nom de Bernard de Fontaines, transformé ensuite en Bernard de Clairvaux. Il mourut le 20 août 1153 à Clairvaux, dans l’Aube actuelle. D’après le Grand Exorde, l’abbaye de Cîteaux subissait des épreuves diverses et le contre-coup des épidémies et de la mortalité. Depuis la fondation, le monastère était si pauvre et d’une observance si austère que rares étaient ceux qui persévéraient. En 1112, arrivèrent Bernard de Fontaine avec une trentaine de clercs et de laïcs : oncles, frères, amis. Favorisé d’une vie mystique où une extrême austérité s’alliait avec le sentiment de la douceur de Dieu, il fit son noviciat d’avril 1112 à juin 1115. A cette époque, en raison de ses mortifications extrêmes, il était malade. Epuisé physiquement, il fut placé dans une petite dépendance pour y être soigné à la manière du temps. Il profita de ce séjour pour rencontrer des amis, en particulier Guillaume de Saint-Thierry, et échanger avec eux sur la vie d’union à Dieu. Vers la fin de l’été 1115, saint Etienne Harding l’envoya recevoir la prêtrise des mains de l’évêque de Chalons-sur-Marne, Guillaume de Champeaux, qui avait enseigné la dialectique et la théologie sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris, et dont Bernard devint l’ami, comme d’ailleurs de Guillaume de Saint-Thierry, qui avait fréquenté les écoles de Laon. Ainsi, remarque J. Leclercq, Bernard, devenu plus tard de Clairvaux, bénéficia de la scolastique naissante sans avoir à séjourner dans les écoles, et cet apport intellectuel enrichit pour toujours sa formation spirituelle. En 1115, Cîteaux fit deux fondations : Morimond et Clairvaux, cette dernière maison avec Bernard comme abbé. Il avait vingt-cinq ans.

On ne peut qu’effleurer la vie de saint Bernard tellement elle est riche. On notera au préalable que la maladie eut chez lui une grande importance …